Trop chaud l'été, trop froid l'hiver : le confort thermique des logements neufs est devenu un critère d'achat autant qu'une obligation réglementaire. Dans ce contexte,

Delta Dore et Bouygues Immobilier ont franchi une étape structurante en octobre : la signature d'un contrat-cadre de trois ans.



Les deux groupes formalisent ainsi un partenariat durable après plusieurs opérations menées en commun. **Bouygues Immobilier intègre désormais les solutions Delta Dore à l'échelle de sa production nationale :** gestion des protections solaires et du chauffage, pour un confort optimisé toutes saisons.

Au cœur du dispositif, **Tywell : un gestionnaire bioclimatique conforme RE2020 qui centralise et automatise les moteurs de volets roulants Tymoov pour optimiser les indicateurs de confort d'été (DH) et de performance bioclimatique (BBIO)** imposés par la réglementation. Une réponse concrète aux obligations des promoteurs, sans recourir à la climatisation.

Parmi les premières opérations déjà équipées : Dolce Vita à Clisson (71 logements), Trigance à Istres (45 logements) et Les Carlettes à Perpignan (40 logements), soit plus de 150 logements engagés avant même la formalisation du contrat-cadre.

Toutes les solutions sont conçues et fabriquées en France, avec une maîtrise complète de la chaîne de valeur, de la motorisation au pilotage des protections solaires.

"Le confort thermique des logements neufs n'est plus une option : ni l'été, ni l'hiver. Notre accord avec Bouygues Immobilier en est la preuve : les promoteurs intègrent désormais cette exigence dès la conception de leurs programmes, et nous sommes fiers d'y répondre avec des solutions fabriquées en France." Jérôme Arnoldi, Directeur Réseau Prescription France, Delta Dore.